



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ENTRÉE EN FORMATION  
PRÉPARANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER  
PROMOTION Février 2017-Décembre 2019  
(Voie d'accès bachelier ou équivalent)

## FONCTIONS DÉVOLUES A UN INFIRMIER ET ÉVOLUTION

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier justifiant d'une expérience professionnelle de 1 à 4 ans peut accéder à d'autres formations, telles que : puériculteur, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, cadre de santé...

## LA FORMATION INFIRMIÈRE

La formation en soins infirmiers est régie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier. La formation dure trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun, à raison de 35 heures par semaine. Elle comprend en alternance une formation théorique et une formation clinique.

La validation de la formation entraîne la délivrance du diplôme d'État d'infirmier. Ce diplôme permet d'exercer en secteur public ou privé sur l'ensemble du Territoire Français et de l'Union Européenne. Il est inscrit dans le système universitaire LMD et confère le grade de licence.

**La rentrée à l'IFPSS-NC est prévue le 06 février 2017**

Le nombre d'étudiants ne pourra pas excéder 30 par voie de concours. Le nombre de candidats (aides-soignants ou auxiliaires de puériculture) ne peut excéder 20 % de ce quota. Les places non pourvues par ce mode seront attribuées aux lauréats issus du concours réservé aux bacheliers et assimilés.

Les candidats admis en formation à l'IFPSS-NC devront s'acquitter **des frais de scolarité d'un montant de 36 000 FCFP** *avant la date effective de rentrée.*

### ATTENTION :

**L'admission définitive en formation est subordonnée à la production d'un certificat de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels en Nouvelle-Calédonie, ainsi que d'un certificat médical attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'infirmier(e).**

## INSCRIPTION AU CONCOURS

**Du 09 au 27 mai 2016**

**Clôture des inscriptions le 27 mai 2016 à 16 h**

### TRES IMPORTANT

**Dossier à EXPÉDIER ou à DÉPOSER (dépôt des dossiers : de 7 h 30 à 16 h)**  
à l'Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales  
12, rue Juliette-Bernard – Nouville - BP 587 - 98845 Nouméa cedex

**Préinscription possible sur Internet : site [www.ifpssnc.nc](http://www.ifpssnc.nc)**

### ATTENTION :

- *Les dossiers dont le cachet de la poste est postérieur à la date de clôture des inscriptions seront rejetés.*
- *Les dossiers qui ne transitent pas par la poste doivent être parvenus à l'IFPSS-NC avant la date de clôture.*

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir s'inscrire au concours d'entrée à la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier, les candidats devront remplir au moins l'une de ces conditions :

- Être âgé d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection ;
- Être titulaire du baccalauréat français ou titulaire d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Être titulaire d'un titre admis en dispense du baccalauréat français ;
- Être titulaire d'un diplôme homologué au minimum niveau IV ;
- Être titulaire d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou avoir satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université ;
- Être en classe de terminale (admission subordonnée à la réussite au baccalauréat) ;
- Être titulaire du diplôme d'État d'aide médico-psychologique sous réserve de justifier de 3 ans d'exercice professionnel à la date du début des épreuves ;
- Être inscrit sur la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves de sélection après réussite aux épreuves de présélection (procédure permettant aux non bacheliers de s'inscrire au concours d'infirmier).

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Pour pouvoir se présenter aux épreuves du concours, les candidats DEVRONT FOURNIR, avec l'imprimé d'inscription ci-joint :

1. Une photocopie lisible recto verso **d'une pièce d'identité en cours de validité** (le permis de conduire n'est pas considéré comme une pièce d'identité) ;
2. 3 enveloppes timbrées à 75 FCFP **libellées à l'adresse exacte** du candidat pour l'expédition des diverses convocations. EN CAS D'ADRESSE INCOMPLETE OU FAUSSE, LE COURRIER NE POURRA PAS VOUS PARVENIR.
3. Une photocopie des titres ou diplômes exigés détenus.

## DEROULEMENT DU CONCOURS

**DOSSIER D'INSCRIPTION DEPOSE AU PLUS TARD  
le 27 mai 2016**



**ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE : Samedi 25 Juin 2016  
(date susceptible d'être modifiée)**

- **Épreuve écrite** de 2 heures, notée sur 20 points, comportant l'étude d'un texte relatif à l'actualité dans le domaine sanitaire et social, suivie de 3 questions posées sur le texte.
- **Épreuve de tests d'aptitude** de 2 heures, notée sur 20 points.

**Si vous obtenez au moins 20/40 (sans aucune note < 08/20)**



**ÉPREUVE D'ADMISSION : Période du 19 septembre au 14 octobre 2016**

- **Entretien devant un jury** de 3 personnes sur un thème sanitaire et social d'une durée de 30 min. (10 min. de préparation), noté sur 20 points

## INDEMNISATION DES APPRENANTS

Une indemnité de formation peut être octroyée aux apprenants au regard de leur situation personnelle.

Les demandeurs d'emploi et allocataires chômage peuvent percevoir une indemnité de formation (IF) ou une indemnité de rémunération (IR) octroyée par la Direction de la Formation Professionnelle Continue (DFPC) en fonction de certains critères.

Les lauréats du concours infirmier peuvent également bénéficier du statut d'élève infirmier selon leur rang de classement et le nombre de postes ouvert par la Nouvelle-Calédonie.

PUBLIC ELIGIBLE	Référents	Obligation	Indemnisation du stagiaire
Salarié financé par l'employeur	Employeur	Etre inscrit au plan de formation	Maintien du salaire et cotisation CAFAT par l'employeur
Demandeur d'emploi (DE) <i>non indemnisé par la CAFAT</i>	DFPC	Avant le début de la formation : Avoir une <b>carte de DE</b> ou une <b>attestation</b> (services de l'emploi, MIJ...) et avoir <b>pointé</b> régulièrement 6 mois avant la formation	<b>IF</b> payée par la NC <i>dans la limite fixée par l'arrêté du gouvernement</i> 65% du SMG + cotisation CAFAT par la Nouvelle-Calédonie
Demandeur d'emploi (DE) Allocataire chômage CAFAT puis indemnisé par la Nouvelle-Calédonie	CAFAT + DFPC	Avant le début de la formation : •Avoir une <b>carte de DE</b> ou une <b>attestation</b> et avoir <b>pointé</b> 6 mois avant la formation •Avoir obtenu une IR auprès de la DFPC <sup>(1)</sup>	<b>IR</b> payée par la NC = 100 % du SMG + cotisations CAFAT par la Nouvelle-Calédonie
Lauréats du concours infirmier de l'année, classés par ordre de mérite	DRHFPNC*	Postes ouvert par la Nouvelle Calédonie, attribués en fonction du rang du classement des lauréats.	Elève fonctionnaire de la Nouvelle-Calédonie rémunéré sur la base de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• INA 120 - 1<sup>ère</sup> année</li> <li>• INA 145 2<sup>ème</sup> année</li> <li>• INA 175 3<sup>ème</sup> année</li> </ul> NB : obligation de servir 10 années la Nouvelle-Calédonie

\* Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie



**DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE  
EN FORMATION PRÉPARANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER  
CONCOURS 2016 – RENTREE 2017**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : LE 27 MAI 2016 à 16 h**

**Préinscription internet :  OUI  NON**

**NOM PATRONYMIQUE :** ..... **NOM D'EPOUSE :** .....

**PRENOMS :** ..... **Age :** ..... ans

**Date de naissance :** ..... **Lieu :** .....

**Sexe :**      Féminin                       Masculin

**Célibataire**       **Marié(e)**       **Divorcé(e)**       **Concubinage**       **Veuf(ve)**       **Pacs**

**Nombre d'enfants :** ..... **Date d'arrivée en Nouvelle-Calédonie :** .....

**Adresse complète :** .....

.....

**N° de boîte postale :** ..... **Ville et Code postal :** .....

**E-mail :** ..... **Téléphone fixe :** ..... **Téléphone mobile :** .....

**Si vous êtes domicilié à Wallis et Futuna, souhaitez-vous passer les épreuves écrites**  à Nouméa  à Wallis(\*)

**Province de résidence :**                      **Province Sud**  **Province Nord**  **Province Îles**

**Hors de Nouvelle-Calédonie (à préciser) :** .....

**ÊTES-VOUS :**    - **Demandeur d'emploi ?**                      Non     Oui     → **Depuis le :** .....

                         - **Demandeur d'emploi indemnisé par la CAFAT ?**    Non     Oui     → **Jusqu'au** .....

**Diplôme(s) obtenu(s) :**

Établissement(s) fréquenté(s)	Diplômes (série, type) :	Années :
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**Tournez SVP →**

✂-----

**RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)**

**AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT**

**RECEPISSE, concours d'entrée en formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier – promotion 2017-2019**

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Né(e) le :** .....

**NB :** En cas de non réception de la convocation pour les épreuves écrites, il vous appartient de prendre contact avec l'IFPSS-NC au 24.38.40 afin d'en retirer une copie.

Visa IFPSS-NC

**PREVISION DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :**

**J'ai l'intention de solliciter un financement :**

- Bourse Province Sud :
- Nord :
- Iles :
- Dispositif offert aux demandeurs d'emploi :
- Autofinancer ma formation :
- Autres :  Précisez :  
.....

**NB : Les démarches pour l'obtention d'un financement doivent être impérativement faites par les intéressés.**

**Vaccinations :**

Êtes-vous à jour dans vos vaccinations ? : Non  Oui   
Avez-vous été vacciné(e) contre l'HEPATITE B : Non  Oui  Date du dernier rappel .....

**Êtes-vous porteur d'un handicap :** Non  Oui

Si oui, souhaitez-vous un aménagement pour passer les épreuves écrites : Non  Oui   
**Fournir un certificat médical ou tout autre justificatif.**

- Je déclare avoir été informé(e) que l'entrée en formation à l'IFPSS-NC reste, quel que soit mon statut, subordonnée au **paiement des frais de scolarité d'un montant de 36 000 FCFP**, qui doit être effectué impérativement avant la date effective de début des cours.
- Je déclare avoir été informé des possibilités de financement de formation et que toute demande de financement devra être faite en temps opportun par mes soins.
- J'autorise l'IFPSS-NC à faire figurer mon nom sur les listes d'affichage des résultats publiés sur Internet
- Je n'autorise pas

**RAPPEL : VOTRE DOSSIER DEVRA ETRE COMPLET LORS DE SON DEPOT A L'IFPSS-NC.  
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION.**

Fait à .....le.....  
Signature du candidat (**obligatoire**)

**NE RIEN ECRIRE DANS CETTE CASE**